Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2018 : Métropole, juin 2018

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2018 « Métropole », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Question 1 (2 points)

L'auteur du témoignage est Jean-Jacques Auduc, né le 9 juillet 1931 près du Mans. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a douze ans lorsqu'il devient résistant, agent de liaison, un enfant dans la Résistance. Il témoigne ensuite de son action. On arrête puis on déporte ses parents, eux aussi résistants. Il a reçu la Croix de guerre le 13 juin 1945.

Question 2 (4 points)

Les faits se déroulent en 1943-1944. L'Allemagne nazie a vaincu la France en juin 1940 et l'occupe (toute la France depuis novembre 1942). Le régime de Vichy du maréchal Pétain la dirige et collabore avec l'occupant. Les Allemands imposent des barrages, des contrôles, des réquisitions, le rationnement (« ticket d'alimentation »). Leur police, la Gestapo, arrête, torture et déporte les opposants et les Juifs. Des dénonciations l'aident (« mes parents ont été arrêtés sur dénonciation »). Face à eux, la Résistance s'organise, soutenue par les Alliés (les Anglais). En 1944, les FFI et l'armée du général Leclerc libèrent la France.

Question 3 (6 points)

Jean-Jacques Auduc a deux types de missions. Il est agent de liaison : il récupère des messages et parcourt à vélo 25 kilomètres à l'aller et au retour. De plus, il franchit les barrages allemands et cache les messages dans la pompe de son vélo. Il est aussi chargé de renseignement. Le 21 septembre 1943, il s'approche avec un cerf-volant du terrain d'aviation du Mans, où les Allemands ont placé des escadrilles.

Il découvre que les avions sont des leurres en bois, et l'on transmet l'information aux Anglais. La Résistance fait appel à lui parce qu'un enfant ne suscite pas la méfiance des soldats allemands. Le texte le dit : « il n'y avait qu'un enfant qui pouvait s'approcher sans éveiller la méfiance des soldats ». Il passe les contrôles là où les adultes ne le pourraient pas.

Question 4 (4 points)

Acteurs de la lutte contre les Allemands cités dans le texte : André Dubois, résistant qui lui confie des messages. Il y a aussi les Anglais, qui reçoivent ses renseignements et le recueillent

à la fin. Les FFI (Forces françaises de l'intérieur) viennent ensuite : il les rejoint à l'automne 1944. Le général Leclerc et les Forces françaises libres figurent aussi. Il ne peut pas rejoindre leurs rangs, car il est trop jeune. Citons aussi le commandant d'aviation de Chartres, chez qui il devait se réfugier. Enfin, ses parents et les voisins l'avertissent du danger. Il faut en citer plusieurs avec précision.

Question 5 (4 points)

Les actions de la Résistance sont très dangereuses car l'occupant et le régime de Vichy les interdisent. Les résistants risquent l'arrestation par la Gestapo, la torture, la déportation dans les camps et la mort. Le document le montre. L'enfant est « traqué par la Gestapo ». On arrête ses parents sur dénonciation, puis on les déporte. Lui-même vit sans argent, sans papiers et sans ticket d'alimentation. Ainsi, les barrages allemands, les gardes armés, les risques de dénonciation et la clandestinité rendent chaque mission périlleuse. Cela vaut même pour un enfant.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit (13 points)

Les territoires ultra-marins français (Antilles, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie, Nouvelle-Calédonie…) rencontrent des problèmes spécifiques. L'État, les collectivités et l'Union européenne cherchent à les réduire par des aménagements.

I. Des problèmes spécifiques. L'éloignement de la métropole et l'insularité renchérissent les transports et les produits importés, et limitent les échanges. Les territoires sont petits, souvent montagneux (La Réunion) ou couverts de forêt (Guyane). Ils ont peu de terres aménageables et un habitat concentré sur le littoral. Des risques naturels les menacent (cyclones, séismes, volcans, inondations). L'économie est fragile, car elle dépend de quelques productions (canne à sucre, banane) et du tourisme. Le chômage, notamment des jeunes, la pauvreté et les inégalités sont élevés. Enfin, la population augmente rapidement à Mayotte et en Guyane. Cela accentue les besoins en logements, écoles et hôpitaux.

II. Des aménagements pour y remédier. L'exemple de La Réunion : la nouvelle route du littoral vise à résoudre les embouteillages et les risques d'éboulements. L'État, la région et l'Union européenne la financent. Les collectivités construisent ports, aéroports, hôpitaux, établissements scolaires et réseaux d'eau et d'électricité. L'État soutient l'emploi (aides, avantages fiscaux), l'Union européenne finance des projets (FEDER). Les territoires valorisent leurs atouts : tourisme, agriculture, énergies renouvelables, pêche dans la vaste zone économique exclusive. Il y a aussi l'activité spatiale à Kourou en Guyane.

Conclusion. Les territoires ultra-marins cumulent des handicaps naturels et économiques. Mais les aménagements, soutenus par l'État et l'Europe, cherchent à réduire leurs retards et à valoriser leurs atouts. Le correcteur accepte un autre exemple étudié en classe (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Polynésie…).

2. Carte (7 points)

a. et b. Des couleurs ordonnées de la plus soutenue à la plus claire, pour montrer la hiérarchie.

A (le cœur économique du pays : Île-de-France) prend le rouge ou l'orange foncé, couleur la plus forte. B (espaces périphériques dynamiques : Ouest atlantique, Sud-Ouest, vallée du Rhône et arc méditerranéen, Alsace) prend l'orange clair. C (régions industrielles anciennes : Nord et Nord-Est) prend le jaune clair ou le violet clair. D (espaces ruraux peu reliés au monde : diagonale du centre, du Sud-Ouest au Nord-Est) prend la couleur la plus pâle ou le gris. On reporte les mêmes couleurs dans la légende et sur les espaces délimités par les pointillés.

c. Le figuré hachuré correspond aux territoires ultra-marins (DROM-COM), représentés dans les encadrés en bas de la carte. Ce sont des espaces en difficulté, éloignés et moins développés.

d. Quatre aires urbaines à nommer sur les points noirs : Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Lille, Strasbourg ou Nice. Il faut placer chaque nom près du bon point. Lille est au nord, Strasbourg à l'est, Nantes et Bordeaux sur la côte atlantique. Lyon est dans la vallée du Rhône, Marseille et Nice sur la Méditerranée, Toulouse au sud-ouest.

e. Des triangles noirs alignés le long de la côte figurent les façades maritimes, comme des dents ou des vagues. Ce figuré linéaire montre qu'il s'agit d'un espace allongé, tourné vers la mer. Les échanges (ports) et les ouvertures sur le monde passent par lui. Le choix de la forme et de la place, côté mer, rappelle l'idée d'ouverture sur l'extérieur.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1

Valeurs de la République citées : la liberté (liberté d'information et d'expression). L'égalité figure aussi (égalité des chances et de traitement entre filles et garçons ; protection contre les discriminations). Enfin, la laïcité (principe de laïcité et de neutralité) est citée. On peut aussi relever la fraternité sous la forme du respect d'autrui et de la tolérance. Deux valeurs suffisent.

Question 2

Textes possibles : la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; la Constitution de 1958. On peut citer aussi la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État. Elle concerne la laïcité. Un seul texte nommé suffit.

Question 3

Le règlement intérieur interdit	Le règlement intérieur garantit
Certains vêtements (casquette, short…)	La liberté d'information et d'expression
Le bizutage, les violences physiques ou morales, les discriminations (usage du téléphone portable, des baladeurs ou des casques selon les établissements)	Les principes de laïcité et de pluralisme ; la protection contre toute agression ; l'égalité entre filles et garçons

Question 4 – réponse à l'élève de CM2

Tu as raison de te poser la question, mais le règlement intérieur est très utile. Il faut bien le connaître. C'est le texte qui fixe les règles de vie du collège. Il fixe les horaires et les conditions d'accès. Il dit aussi ce qui est interdit et ce qui est autorisé, comme l'usage du téléphone portable. Quand on connaît les règles, on sait ce qu'on a le droit de faire et on évite les

sanctions.

Il protège aussi chacun : il garantit la liberté d'expression, le respect de tous et l'égalité entre filles et garçons. Il interdit la violence, les moqueries, les discriminations et le bizutage. Grâce à lui, tout le monde se sent en sécurité et peut travailler. Vivre ensemble demande des règles, comme dans un jeu : si chacun fait ce qu'il veut, cela ne marche pas. Je te conseille de le lire avec tes parents à la rentrée : c'est un contrat qui nous protège tous.

Conseils pour le jour J

- Lisez l'introduction et les notes du témoignage : elles aident à présenter l'auteur et à situer l'époque.
- Pour chaque question à plusieurs réponses, relevez des éléments distincts du texte et justifiez-les.
- Pour la carte, choisissez des couleurs cohérentes (foncé pour les espaces dynamiques, clair pour les espaces en difficulté). Reportez-les ensuite dans la légende.
- Pour le développement construit, annoncez deux parties : problèmes, puis aménagements, avec un exemple précis.
- En EMC, appuyez-vous sur les documents pour compléter le tableau. Ensuite, adaptez le ton à la personne à qui vous parlez.